ATELIER DE PRÉPARATION DE L'ASSOCIATION FUB DERAILLEURS 14
POUR LA CONCERTATION DE LA CC SEULLES TERRE ET MER
POUR SON SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

21/11/2023

Remarques préalables : le territoire de l'EPCI est particulier, s'étendant de la côte au nord jusqu'au pôle rural de Tilly au sud, en suivant le cours du fleuve côtier de la Seulles. Il n'a pas vraiment de ville-centre mais 2-3 agglomérations d'une certaine importance regroupant des pôles générateurs de mobilité : Creully au nord (siège de l'EPCI), Tilly sur Seulles au sud, Ver et Graye inclus dans l'aire de Courseulles. 3 collèges dans chacun ces 3 pôles. La VéloMaritime passe au Nord sur le secteur de la côte.

Il semble indispensable de **concevoir un réseau cyclable en connexion** avec ceux des EPCI voisines : Bayeux Intercom, Coeur de Nacre et Caen la Mer.

Réponses aux points proposés par CODRA en vue de la première réunion de concertation du 30/11 :

- **Présentation de vos activités et de vos interventions sur le territoire de Seulles Terre et Mer ou à proximité, (ex : ateliers, formations, visites à vélo…), nombre d'adhérents, projets pour l'avenir**

Dérailleurs Calvados est une association d'usagers du vélo dont les adhérents sont présents sur tout le territoire du département. Il y a ainsi quelques adhérents sur le territoire intercommunal, au sud comme au nord, et dans des communes voisines. Les membres des équipes de Bayeux et de Caen qui connaissent bien le territoire à vélo les aussi ont rejoints pour préparer cette concertation ensemble.

- **Votre perception des conditions de déplacements à vélo sur le territoire de Seulles Terre et Mer**

Dangereux et peu sécurisant sur certaines routes fréquentées, dont certaines revenues à la limitation à 90 km/h ! Mais beaucoup de petites routes tranquilles avec beaucoup d'intérêt touristique, méritant balisage et réglementation forte de type voie réservée.

Aujourd'hui, en l'état actuel des routes rurales, les familles du territoire sont dissuadées de laisser leurs enfants et ados circuler seuls à vélo afin de se rendre en classe, ou lors de leurs activités périscolaires et de loisirs.

- **Votre perception des itinéraires cyclables existants sur le territoire, votre avis sur les aménagements cyclables existants**

Très peu d'aménagements, comparé aux intercommunalités voisines, tout est à créer.

Rappel : les bandes multifonctions (BMF) ne sont pas considérées par la loi comme des aménagements cyclables. Les élus locaux ne peuvent s'en prévaloir pour un schéma cyclable.

- **Les principaux points durs sur le territoire (ex : croisements avec des routes structurantes, giratoires, ponts…)**

N13 qui coupe le territoire en deux : soigner les traversées
D12 trop rapide (vitesse limite augmentée à 90 km/h)
Traversée de la D404 (Courseulles-Douvres) très dangereuse (à Bény-sur-mer) (grave accident récent),
Le long de la D404 : pas encore de voie cyclable aménagée au-dessus du terrassement de la ligne électrique Bernières-Ranville (éoliennes?) : création d'une voie verte prévue ?
D9 et D13 autour de Tilly/Seulles dangereuses avec une circulation motorisée trop rapide, favorisée par des lignes droites
D6 route de Tilly vers Bayeux et Villers-Bocage très dangereuse et à 90 km/h

- **La sécurité et le sentiment de sécurité des cyclistes sur le territoire, les conditions de cohabitation avec la circulation automobile**

Territoire routier dangereux et peu sécurisant
Dépassements et croisements dangereux sur routes étroites
Cohabitation et partage toujours délicat, surtout de nuit ou à la transition jour-nuit ou par temps pluvieux

- **Vos souhaits en termes d'itinéraires cyclables et les lieux à desservir en priorité, les lieux à réaménager ou à sécuriser pour les cyclistes (ex : axes routiers, points durs…)**

Liaisons cyclables **directes** à prioriser vers les **pôles éducatifs** (lycée, collège, écoles…) , **vers les 2 gares** sur l'axe Bayeux-Caen (Audrieu et Norey), **vers les équipements sportifs, culturel, santé et les commerces** …

Stationnement vélo systématique, par de nombreux **arceaux** simples et efficaces, sur tous ces pôles de vie

Liaisons cyclables utilitaires, rapides et à haut niveau de service **vers Douvres, Bayeux et Caen**, en partenariat avec le Département

Liaisons cyclables de type loisirs (tourisme-promenade) le long de la **vallée de la Seulles**

Amélioration-simplification de la **VéloMaritime** au nord, qualité et services au touristes à vélo

- **Les conditions d'intermodalité avec les transports collectifs, notamment dans les gares et aux principaux arrêts de bus (ex : itinéraires, stationnement…)**

Gare d'Audrieu -> compliqué de mettre le vélo dans le train, pas de rampe sur les escaliers de la passerelle
Abri vélo correct, mais abonnement peu clair
Manque de stationnement vélo sécurisé sur les pôles d'activité et aires de covoiturage

Etudier la faisabilité d'emport de vélos dans les cars

Mettre en place une signalétique vélo pour indiquer les principaux pôles (gares notamment) sur des itinéraires qui y amènent

- **Le niveau de service disponible pour les cyclistes sur le territoire (offre en stationnement, location, information, réparation, achat de vélos etc…)**

Rien, on se tourne vers les vélocistes et les réparateurs itinérants sur les agglomérations de Caen, Bayeux ou Coeur de Nacre

VéloPark (ou au moins + de stationnement arceaux sous abris) au niveau des lieux touristiques et le long de la VéloMaritime, solliciter les aides du programme FUB Alvéole https://alveoleplus.fr/

- **L'évolution récente du nombre de cyclistes et de la perception du vélo par le public**

De plus en plus de cyclistes, mais craintes limitant l'usage au quotidien parce qu'aucun aménagement

Améliorations du côté de Creully, mais voie verte sur trottoir (pas optimale, inconfort et risque piétons)

- **Vos propositions pour améliorer et développer la pratique du vélo sur le territoire, votre participation dans l'élaboration et la mise en œuvre du schéma cyclable.»**

Mettre en place **des itinéraires rapides, pratiques et sûrs** vers les pôles de vie et d'activité, en prenant en compte les réseaux des EPCI voisines

S'inspirer des **résultats cartographiques du Baromètre FUB 2021-2022** : https://barometre.parlons-velo.fr/2021/carte/#11.05/49.3042/-0.5584 : même des points peu habités du territoire ont pu faire l'objet de demandes d'aménagement de points dangereux (en rouge) ou de demandes de stationnement vélo (en bleu)

Éviter les aménagements sur trottoir, les voies vertes trop étroites, proscrire les bandes multifonctions, donner la priorité des cycles sur les VL (carrefours), supprimer les potelets, les rochers, les barrières, les caniveaux et les bordures à franchir, trop d'aménagements nouveaux en contiennent encore !

Augmenter le nombre de **zones 30** en agglomération avec des aménagements ad-hoc et les DSC double-sens cyclable matérialisés,

Engager une communication positive sur l'usage du vélo : **avantages multiples des déplacements à vélo** dans les périodiques communaux et intercommunaux, les réseaux sociaux, dans les écoles et les associations

Faire faire du vélo aux **enfants** : sur le chemin de l'école (circuit de vélobus) et lors de leurs sorties loisirs,
mise en place d'équipements type pump-track vélo (pas skate-park) comme à Merville-Franceville

Apprentissage du vélo dans les écoles (Savoir Rouler à vélo)

Créer du stationnement vélo aux abords des lieux touristiques de manières générale (exemple possibilité de demi-palette bois, à faible coût) : Cimetière Militaire Britannique de Bazenville, châteaux et manoirs, églises ...

Poursuivre l'aménagement de véloroutes (côte vers EV4, axe Bayeux-Caen, axe vallée de la Seulles, axe Creully-Caen, axe Creully-Douvres...), créer des boucles de balade vélo, avec aires de repos / pique-nique

Veiller à l'entretien régulier de la voirie secondaire.

Etudier la **location de longue durée** (VAE, vélos-cargo, vélos allongés...) : exemple EPCI Bayeux en DSP : VAE à 1€ par jour sur 6 mois renouvelable 1 fois, vélos entretenus

www.derailleurs-calvados.fr